

Chloé, 21 ans « Soulager ses proches »
(retranscription du reportage vidéo)

Je pense que le plus dur ça doit être au moment où il faut se décider. Si la personne qui est morte n'a pas donné son avis sur le don d'organes. Parce que déjà, ils viennent de vivre un choc assez violent et puis le fait d'avoir en plus à prendre la décision si oui ou non ils prennent la responsabilité parce qu'en plus c'est une vraie et grosse responsabilité d'autoriser le prélèvement sur leur proche, je pense que ça doit être très difficile et douloureux, quand même, surtout à ce moment-là.